

Délibération n°11/2016 Bureau de la CLE du SAGE « Estuaire de la Gironde et Milieux Associés » du 7 novembre 2016
Avis sur le projet de ZAC Garonne Eiffel à Bordeaux et Floirac (Bordeaux Euratlantique)

Etaient Présents : MME ARNAULD; MM AMOUROUX, BEYRAUD, BOUCHON, MAS, PLISSON, QUESSON.

Vu le SAGE Estuaire de la Gironde et Milieux Associés ;

Vu le projet de ZAC Garonne Eiffel sur les communes de Bordeaux et Floirac porté par Bordeaux Euratlantique ;

Considérant que la CLE n'a pas vocation à émettre d'avis concernant les prescriptions d'urbanisme en zone inondable (Commune, Etat) ;

Considérant que le Maître d'Ouvrage (Bordeaux Euratlantique) certifie la fiabilité du modèle hydraulique et des résultats obtenus ;

Considérant le caractère incertain des mesures compensatoires envisagées pour l'impact porté aux zones humides et la nécessité de s'assurer que le ratio surfacique de 150 % soit effectivement respecté ;

Considérant que le plan de gestion prévisionnel des zones humides de compensation est insuffisamment détaillé ;


Après en avoir débattu, il est décidé à l'unanimité:

Article 1. de donner un avis de conformité et de compatibilité du projet de ZAC Garonne Eiffel à Bordeaux et Floirac (Bordeaux Euratlantique) au SAGE Estuaire de la Gironde et milieux associés.

Article 2. de recommander à l'Etat (police de l'eau) de demander au porteur de projet avant toute délivrance d'autorisation :

- d'augmenter la surface des zones humides compensatoires à créer compte-tenu du caractère expérimental des actions proposées et de prendre en compte uniquement les surfaces ayant des morphologies arrondies, adaptées à la création de zones humides, afin de s'assurer que le ratio surfacique de 150 % puisse être effectivement respecté ;
- et de proposer une alternative à la création de la zone humide du parc Eiffel compte-tenu du fait que le foncier n'est pas sécurisé au moment du dépôt du dossier ;
- et de détailler son plan de gestion notamment concernant la durée d'engagement des mesures compensatoires et les suivis écologiques proposés ;
- et de transmettre ces nouveaux éléments à la cellule d'animation du SAGE Estuaire de la Gironde et milieux associés.

Le Président de la CLE



Philippe PLISSON
Député – Maire de St Caprais de Blaye